

## Olaqin s'engage aux côtés de SOMENOR pour améliorer les outils digitaux des associations SOS Médecins.

**Suresnes, 6 octobre 2020 – L'association SOMENOR et OLAQIN ont décidé d'engager une coopération technique en vue de délivrer une meilleure expérience utilisateur aux professionnels de santé exerçant au sein des associations SOS Médecins.**

Les professionnels de santé qui exercent au sein d'une association SOS médecins ont des besoins spécifiques liés à leur contexte d'utilisation. SOMENOR et OLAQIN ont identifié ensemble des bénéfices apportés par la technologie Stellair d'OLAQIN qui permet, outre de réaliser la facturation SESAM-Vitale et la télétransmission 100 % en ligne, via un iPhone ou un smartphone, d'accéder en mobilité à plusieurs téléservices de l'Assurance Maladie, facilitant ainsi la pratique médicale.

Concrètement, la technologie Stellair permet de lire les cartes de santé à distance, via Internet, comme le préconise le rapport Pisany-Ferry afin de favoriser le déploiement de la télémédecine et plus globalement de la e-santé.

Dans le cadre de leur coopération, SOMENOR et OLAQIN mettront en place des échanges de données entre l'application SOMELOG de SOMENOR sur smartphone et le téléservice Stellair Intégral d'OLAQIN, optimisant ainsi les opérations administratives du professionnel de santé.

De plus, et c'est une exclusivité, les téléservices de l'Assurance Maladie intégrés dans Stellair Intégral sont désormais accessibles sur un iPad, un iPhone ou un smartphone Android, avec les bénéfices apportés par les cartes CPS et Vitale. Dès à présent, un professionnel de santé peut, via son smartphone dans Stellair Intégral, bénéficier des téléservices suivants en mobilité :

- **Acquisition des DRoits (ADRI)** permettant d'acquérir les droits du patient en cas de carte Vitale non mise à jour ou absente lors de la facturation, particulièrement important pour les téléconsultations ;
- **Arrêt de Travail / Maladie Professionnelle (ATMPi)** permettant de créer et transmettre un certificat d'Accident de Travail ou de Maladie Professionnelle ;
- **Avis d'Arrêt de Travail (AATi)** permettant de déclarer en ligne un arrêt de travail maladie.

Dans les semaines qui viennent, d'autres téléservices intégrés seront rendus disponibles parmi lesquels l'**INSi** et l'**IMTi**, ce dernier, qui permet d'obtenir les coordonnées du médecin traitant d'un patient, est particulièrement attendu dans le cadre de la coopération avec SOMENOR.

**Laurent Maitre, Président d'Olaqin déclare :** « *Nous sommes très enthousiastes de coopérer avec SOMENOR pour améliorer les outils digitaux des professionnels de santé exerçant dans les associations SOS Médecins. Ce sont, en effet, des situations d'exercice dans lesquelles la technologie apporte des bénéfices majeurs en simplifiant les opérations administratives alors que chaque minute compte pour le médecin. Notre technologie Stellair, unique sur le marché, s'adapte particulièrement bien aux usages en mobilité et aux smartphones qui caractérisent ces cas d'usage.* »

### A propos de SOMENOR

SOMENOR édite, via la société EPOS, une solution logicielle métier adaptée à la pratique médicale de SOS Médecins en situation de mobilité qui requiert un usage croissant de téléservices santé.

### A propos d'Olaqin

Olaqin facilite les transactions des professions de santé. Adaptés aux usages des pharmaciens, praticiens libéraux et établissements de santé, les solutions et services spécialisés d'Olaqin permettent de traiter les fonctions liées aux transactions de santé et plus particulièrement l'exploitation et la mise à jour des cartes de santé.

es offres d'Olaqin sont disponibles auprès des partenaires du réseau de distribution indirect, qui apportent des services complémentaires pour accompagner les utilisateurs finaux.

Nous contacter

Olaqin

28 quai Gallieni 92150 Suresnes - France

Tél. +33 (0)1 46 25 80 80

[communication@olaqin.fr](mailto:communication@olaqin.fr)

<https://www.olaqin.fr/>